

COMMUNE DE GENNES <i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 13</i> <i>Votants : 15</i> <i>Procuration : 2</i> <i>Date de convocation :</i> 26/05/2026 <i>Date d'affichage :</i> 03/06/2026	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le premier juin deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes , le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES Membres excusés : Béatrice SOITTOUX pouvoir à Adrien LUGAGNE Thierry MOREL pouvoir à Jean-Michel LHOMMÉE Membres absents : Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie Secrétaire de séance : Sandrine BROUSSAUDIER a été élue secrétaire de séance
---	--

➤ **260603 : Modification du montant de Remboursement de l'emprunt n°KV8973 anticipé partiel sur le budget lotissement à hauteur de 170 000 €**

Le Maire rappelle qu'afin de permettre le financement travaux du lotissement, la Commune avait souscrit un emprunt auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté d'un montant de 700 000 € à un taux variable : index Euribor 3 mois + marge 0.50 % sur une période de 36 mois, la Commune a débloqué 250 000 € et prévoit à ce jour le remboursement anticipé partiel d'un montant de 180 000 € (Emprunt N° KV8973), prise par délibération du 27/04/2026 N°260416

Sur les conseils de la Direction Générale des Finances Publiques, le Maire propose de réduire le montant du remboursement anticipé partiel de 180 000 € à 170 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 POUR, par 0 CONTRE, par 0 ABSTENTION, autorise le Maire à signer le remboursement de l'emprunt et tous les documents se rapportant à cette opération.

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

